

Réunion d'informations syndicales

Mérignac, école maternelle Pont de Madame, mercredi 14 décembre 2016

présent-es : Sylvie, Olivier, Christophe, Samantha, Nathalie

Formation

Une grande partie de la réunion a porté sur la formation des enseignant-es :

- demande de stages de longue durée (souvenirs des 3 semaines hors de la classe, du temps, du contenu pour répondre aux besoins des enseignant-es) ; les collègues font le lien avec la formation initiale, connaissant des PES dans les écoles de Mérignac qui ont souffert de cette formation, ils et elles remettent en avant le pré-recrutement et la formation avec des stages longs en responsabilité ;
- M@gistere : mis en place l'an dernier, manque de contenu, les collègues estiment qu'ils et elles n'y ont pas gagné et le retour des CPC à l'ensemble des collègues sur la formation à distance est maigre ; Mérignac est une circonscription relativement petite, il est facile de se déplacer pour se rendre à une animation pédagogique, en présentiel ; les collègues conseillent d'aller faire un tour dans le menu des « options » afin de se débarrasser d'un tas de trucs pénibles (notifications...)
- la journée du Recteur : les collègues demandent à ce qu'elle soit rendue aux équipes, libres de les placer où elles le souhaitent ;
- animations pédagogiques : très mauvaise appréciation de GAIA, l'application n'est pas intuitive, on ne sait pas à quoi on s'inscrit et au final le récapitulatif n'indique ni le nombre d'heures, ni les lieux d'animation ; le CPC de la circonscription fait ce qu'il peut ;

Le SNUipp-FSU a rendu-compte du Conseil de Formation qui venait de se dérouler ; a confirmé que M@gistere serait maintenu sur la moitié du temps des « animations péda » ; a proposé aux écoles de faire leurs demandes aux IEN en mars, au moment où ils et elles commencent à élaborer le PLF de l'année suivante afin que les 18 heures leur conviennent davantage.

Formations spéciales maternelles

Les équipes de maternelle ont eu droit à une « formation » sur le « cahier de suivi » qui a commencé l'an dernier et se poursuit : la mise en place est laborieuse et demande du temps (mais sur quel temps le prendre ?) à ce jour, les enseignant-es ne voient pas trop de différence entre le cahier de suivi et le cahier d'évaluation qui était en place jusqu'alors ; le temps de l'évaluation en classe afin de noter avec l'élève ses réussites leur semble démesuré ; ils et elles apprécient « l'évaluation positive » tout en remarquant qu'elle était déjà pratiquée. Ils et elles sont plutôt partant-es pour continuer à l'utiliser.

Via la formation par M@gistere, les enseignant-es de maternelle ont du mettre en place des « ateliers autonomes » en faisant référence à la fois à Montessori et peut-être Alvarez... L'IEN veut voir ses ateliers autonomes en inspection... Les collègues disent que c'est compliqué, qu'ils et elles n'ont pas les effectifs ni le matériel... beaucoup de travail là aussi pour mettre en place quelque chose qui sort peut-être de la liberté pédagogique.

Le SNUipp-FSU a dit en rendre compte à la CPC Pôle Maternelle ;-)

En lien avec le cahier de suivi, les collègues ont évoqué le LSUN, en soulignant le N, avec une certaine crainte de « traces numériques » des personnes...

ATSEM

Suite à des conflits dans certaines écoles, des équipes se sont vu imposées une « animation péda » sur le lien ATSEM/enseignant-es, très culpabilisante et infantilisante, ne tenant pas compte de ce que les écoles avaient mis en place pour commencer à résoudre les dits conflits...

Il faut savoir que la Mairie a réduit de moitié la brigade de remplacement (de 18 à 9 ATSEM) et dit aux écoles qu'elles devraient s'estimer satisfaites d'avoir au moins 1 ATSEM par école (!)

Le SNUipp-FSU pourrait être un peu plus en soutien avec le mouvement de grève des ATSEM du jour même...

Carte scolaire

Dans les quartiers classés politique de la ville (Yser-Pont de Madame et Beaudésert), les équipes sont sollicitées pour faire plein de trucs à en dehors de leur temps de travail (réunions, commissions...) en particulier les directeurs et directrices. Mais la question qui se pose toujours est celle du temps... et de la reconnaissance pour les enseignant-es qui travaillent dans ces écoles.

Le SNUipp-FSU va intervenir de nouveau en CTSD et CAPD sur cette question.

Les effectifs sont plutôt corrects (une ouverture à Buisson à la rentrée 2017) mais nombreux-ses sont les parents qui demandent des dérogations pour ne pas inscrire leurs enfants dans certaines écoles élémentaires (Jean Jaurès et les Bosquets, écoles voisines, la Mairie accepte les dérogations, concentrant ainsi la difficulté scolaire, la difficulté sociale...) EN parallèle, dans les mêmes quartiers, les effectifs dans les centres sociaux ont diminué (fusion de deux centres qui entraîne suppression de postes) et les moyens diminuent donc pour travailler avec les écoles.

Les écoles qui devraient donc être classées en politique de la ville sur Mérignac : École maternelle Pont de Madame, École maternelle Jean Macé, École élémentaire Jean Macé, École primaire Ferdinand Buisson

De plus, sont mises « en vigilance » : École élémentaire Burck, École maternelle Burck, École élémentaire Jean Jaurès 2, École maternelle Jean Jaurès

IEN

M. SICART est le nouvel IEN de Mérignac-Eysines depuis l'an dernier. Les collègues critiquent son manque de prise de risque, disent qu'il évite les conflits et ne règle pas les situations conflictuelles... Il est peu présent sur le terrain, ne répond pas à tous les courriers... à suivre.

APC

Les équipes demandent du temps pour pouvoir faire toutes les choses qu'elles ont à faire et ont utilisé la consigne du SNUipp-FSU sur les APC pour demander ce temps sur les APC à leur IEN (lien avec le « centre des malentendants » par exemple)

Les collègues ont aussi fait le lien avec la disparition des RASED et demandent que le SNUipp-FSU insiste davantage là-dessus pour faire du lien (les nouveaux collègues ne savent plus ce que c'est...) en disant que si on ne le fait c'est entretenir le fait qu'on n'en a plus besoin ; d'autant plus que les collègues apprécient de travailler avec leurs petits effectifs sur la difficulté... D'autant plus qu'ils et elles remarquent que le nombre d'élèves en difficulté augmente, ainsi que, bien entendu, le nombre d'élèves en situation de handicap.

(A la maternelle Pont de Madame, une élève toujours sans AVS depuis la rentrée.)

Un collègue, seul dans son école à ne pas vouloir faire les APC, dit que c'est compliqué de ne pas faire, de convaincre...